

LE RENDEMENT SCOLAIRE



Nous publierons dans notre prochain numéro qui sera, comme toutes les années, un numéro spécial de préparation du congrès, les grandes lignes des rapports établis par les Groupes responsables, sur la base des documents discutés dans les groupes à la suite des articles que nous avons publiés ici même pour ouvrir le débat.

Nous avons, en temps voulu, communiqué ces documents aux adhérents de la *Guilde Internationale de Travail des Educateurs* (G.I.T.E.) au sein de laquelle a été constituée une commission spéciale du Rendement scolaire dont nos amis Delchet (France) et Visalberghi (Italie) sont les principaux ouvriers.

Nous avons reçu un certain nombre de communications du plus haut intérêt, que nous versons au débat qui s'instituera à Bordeaux.



Notre ami Robert Dottrens, directeur de l'Institut des Sciences de l'Education à Genève, qui avait participé à notre rencontre, nous communique l'*Annuaire de l'Instruction Publique en Suisse en 1943* dans lequel il a publié une étude très documentée sur « *L'organisation rationnelle du travail à l'École* ».

« La pédagogie expérimentale constate des faits ou les établit par l'expérimentation.

a) **CONSTATER DES FAITS.** — *Nous disions plus haut que, à notre époque de rationalisation, les diverses activités humaines sont étudiées en vue d'une organisation meilleure du travail mesurée par un rendement contrôlé.*

Le travail intellectuel, le travail d'enseignement ne saurait échapper à cette loi de l'organisation rationnelle de l'effort, même de l'effort créateur. Le temps n'est plus où l'on pouvait admettre que l'instituteur, le professeur accomplissent leur tâche pédagogique au gré de leur fantaisie et selon l'inspiration du moment, à la manière de l'artiste trop souvent assimilé au dilettante. Si, comme on commence

à l'admettre communément aujourd'hui, le rôle de l'école consiste surtout à donner aux élèves une méthode de travail, la première condition du succès est que le maître en ait une.

Qu'on ne fasse pas de nous un partisan du travail à la chaîne dans l'école! Nous demandons simplement que le travail scolaire, comme dans les plans d'études, soit organisé dans le cadre du possible et que, tout d'abord, on tienne compte de cette notion élémentaire qu'est le temps de travail.

b) **EXPERIMENTER.** — *En matière de plan d'études, cela signifie établir par voie de recherche à quel âge telle ou telle notion peut être enseignée avec le maximum d'efficacité. On commence l'apprentissage de la lecture à 4 ans en France, à 5-6 ans à Lausanne, à 7-8 ans en Belgique! Qui a raison? Là, nous pouvons répondre, car des investigations psychologiques nombreuses dans tous les pays de langue française ont établi que, dans nos régions, il y a un âge de la lecture qui se situe à 6-8 ans!*

L'apprentissage commencé avant, pour des nécessités d'ordre scolaire, l'est au prix de l'éducation du langage, de l'éducation sensorielle et des échecs: toutes choses qu'on oublie de prendre en considération. L'enfant qui n'arrive pas à lire à 8 ans, est retardé par rapport aux camarades de son âge. Voilà une notion claire, objective, dont on peut contrôler partout le bien-fondé. La pédagogie expérimentale demande que toutes les notions des plans d'études soient envisagées sous cet aspect: détermination expérimentale de l'âge auquel le mécanisme mental des écoliers permet la compréhension et l'assimilation. Il s'agit là, on le comprendra facilement, d'une œuvre de longue haleine qui réclame un équipement scientifique faisant à peu près défaut partout, mais qu'il serait relativement facile de mettre sur pied.

Prise en considération du temps de travail, choix et ordonnance des notions par voie d'expérimentation fondée sur la psychologie, telles nous paraissent être les deux tâches à réaliser pour établir à l'usage de nos écoles des plans d'études objectifs et rationnels.»

« Le jour où l'opinion publique et les milieux pédagogiques seront assez informés des réalités de la pédagogie expérimentale et de la nécessité de laisser la voie libre à ceux qui ont sondé les problèmes dont ils proposent des solutions idoines, le jour où l'on cessera de proclamer « il faut que les enfants apprennent... il faut que les enfants sachent... »

« Le jour où les éducateurs professionnels, aidés des psychologues pourront répondre en toute objectivité à ces questions : De quel âge les enfants de tel âge sont-ils capables ? Cette notion est-elle à la portée des enfants de telle classe ?

« Ce jour-là, nos plans d'étude subiront de très profondes transformations qui ne manqueront pas d'affecter nos méthodes d'enseignement. »

Nous avons moins l'occasion de parler, chez nous, de Plan d'Études. Mais, en vertu même des préoccupations majeures de R. Dottrens, nous avons et nous aurons à mener une lutte âpre contre les examens « prématurés ».

Sont prématurés des examens pour lesquels on pose des questions ou on prévoit des épreuves qui sont manifestement au-dessus de la compréhension normale des enfants et auxquels ne peuvent accéder que certains individus en avance sur leur âge ou ceux à qui on aura fait subir une préparation spéciale qui est le « bachotage ».

Il y a un examen qui, de ce point de vue, est unanimement condamné en France : c'est l'examen de sixième, qui a, par dessus le marché, la prétention d'être un examen d'orientation.

Nous avons lancé à ce sujet une enquête (voir numéro 14) dont les premiers questionnaires commencent à nous parvenir. Nous sommes tous d'accord : Examen prématuré qui suppose le bachotage, et qui n'a aucune valeur pour l'orientation des enfants.

Et nous ne sommes pas seuls à prononcer cette condamnation.

Le Centre Régional de Documentation Pédagogique avait convoqué, pour le 20 mai 1954, une journée d'information sur l'Examen d'entrée en sixième, sous la présidence de M. le Recteur. Étaient présents : les I.A., les I.P., les chefs d'établissements du deuxième degré, les représentants des professeurs et des instituteurs, M. Gal, conseiller pédagogique au ministère.

Or, voici ce que dit M. le Recteur :

« Que l'actuel examen d'entrée en sixième ne satisfasse personne, c'est, je crois, chose acquise à l'heure actuelle. MM. les I.A. sont unanimes à souligner que la sélection opérée par cet examen n'est pas satisfaisante, et qu'il est urgent d'en reprendre la conception par la base. En un mot, cet examen est peu probant, et la suite des études le montre.

En voici quelques-unes des causes :

1° Le compte rendu de lecture suppose un entraînement que n'ont pas, en général, les enfants sortant des classes primaires ;

2° La ventilation du fait des coefficients est défectueuse ;

3° L'examen de sixième constitue un barrage irrationnel : des candidats brillants tournent court ; des

reçus médiocres prennent, parfois, très vite la tête de la classe.

Conclusion : Pourquoi un examen d'entrée qui ne signifie rien.

La réunion a, d'ailleurs, fait des propositions de réorganisations que nous transmettons aux rapporteurs.

La discussion autour de l'examen de 6^e fait apparaître la nécessité urgente d'une discussion commune entre éducateurs du 1^{er} degré qui préparent leurs élèves pour la 6^e et les professeurs qui reçoivent ces élèves.

Nous ne sommes pas satisfaits. Les professeurs non plus. Voici ce que disait, au cours de la même journée de Rennes, M. Fauvel, professeur au lycée de Rennes :

« Les instituteurs et les professeurs doivent s'entendre sur la question des aptitudes et des connaissances demandées aux élèves. On a parlé de bachotage ce matin. C'est exact, il existe de haut en bas, et les professeurs constatent chez les élèves certaines lacunes dans les connaissances de base, dues à l'organisation des programmes dans l'enseignement du 1^{er} degré.

Ce que demandent les professeurs aux enfants qui entrent en 6^e, c'est un certain nombre de ces connaissances essentielles ; c'est plus précisément :

- 1° que les élèves sachent écrire lisiblement ;
- 2° qu'ils sachent tenir leur cahier, présenter leurs copies ;
- 3° qu'ils sachent lire, regarder une image, l'interpréter ;
- 4° qu'ils sachent s'exprimer simplement avec aisance.

Leur vocabulaire peut être simple s'il est clair et aisé. C'est au Second Degré qu'il appartiendra d'enrichir et de rendre parfait ce vocabulaire. Ce que les professeurs du Second Degré demandent, ce ne sont pas des masses de connaissances, mais ce sont des connaissances élémentaires et la formation de l'esprit. »

Comme on le voit, nous sommes en plein dans nos préoccupations pédagogiques : culture à la base des aptitudes des enfants, formation de leur esprit, culture en somme et non accumulation de connaissances, et suppression du bachotage.

Le Congrès aura à faire des propositions précises dans ce sens. Nous émettons quant à nous un vœu : c'est que se développent, à l'échelle départementale, puis nationale et internationale, les discussions entre éducateurs de tous degrés. La recherche commune de nos erreurs et de nos faiblesses pourrait bien nous mettre enfin sur la voie salvatrice.

Sur cette même question des examens, Robert Dottrens nous apporte l'essentiel de l'expérience genevoise :

Nous ne connaissons pas chez nous les examens type certificat d'études, mais, à une ou deux reprises dans l'année, les inspecteurs procèdent à ce que nous appelons des épreuves, qui en tiennent lieu. Voici comment les choses se passent :

1° une de ces épreuves, orthographe, arithmétique, géographie, etc., est élaborée par une commission d'inspecteurs, sur la base du plan d'études. Il arrive parfois, rarement, qu'un instituteur soit adjoint.

2° L'épreuve élaborée, ainsi qu'il est dit ci-dessus, est essayée dans quelques classes et jamais l'un ou l'autre des instituteurs ainsi choisis n'a rompu la consigne du silence.

3° Les travaux recueillis sont dépouillés systématiquement et les corrections nécessaires apportées aux questions d'après les constatations faites.

4° L'épreuve est lancée dans toutes les classes intéressées.

5° Elle est ensuite corrigée par des jurys d'instituteurs et d'inspecteurs, d'une façon systématique, d'après les critères de cotation établis sur le vu de l'épreuve révisée.

6° En fin de compte, la cotation donne lieu à une note scolaire, plus souvent à un rang sur 100, ou les deux. Comme une épreuve de ce genre porte sur la totalité des enfants d'une classe d'âge déterminé, le calcul du « rang sur 100 », établi d'après l'ensemble des résultats, fournit aux parents et aux instituteurs un renseignement objectif sur la position relative de chaque enfant dans la série de ses camarades. Ce mode de faire occasionne beaucoup plus de travail, mais il a l'avantage immense de permettre un jugement objectif en éliminant des facteurs de perturbation, en particulier l'équation personnelle de chaque maître ou la composition différente des classes et, d'autre part, il ne s'agit là que d'un travail de statistique simple sans appareil mathématique rebutant. A plusieurs reprises on nous l'a reproché. J'ai toujours répondu que le degré d'approximation que nous obtenions était très largement suffisant pour le but que nous poursuivons.

Vous faites état, dans votre lettre, de l'enquête relative au plan d'études genevois de 1954. Je tiens à attirer votre attention sur une grave erreur de technique dont ce travail est entaché. On a assimilé constamment école primaire et scolarité obligatoire. Or, à Genève, tous les enfants, sauf les retardés quittent nos classes primaires à 12 ans ou à 14 ans pour être libérés à 15. Par conséquent, la très grande majorité d'entre eux quittent l'école après deux ou trois ans d'enseignement dans le second degré où ils entrent sans examen. Les critiques que contient cette enquête sont donc largement à partager entre le primaire et le secondaire.

L'INFLUENCE DE L'ALIMENTATION SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE

Sur ce point spécial de notre thème, R. Dottrens fait les suggestions suivantes :

« Il serait du plus haut intérêt de pouvoir rassembler des faits ou des expériences concernant les effets, sur l'organisme, du mode actuel d'alimentation de la plupart des gens. Je ne suis pas aussi naturiste que vous, mais je ne peux pas ne pas me poser le problème de savoir quelle influence peut avoir sur la croissance et le comportement, sur l'intelligence et l'activité, la nourriture industrialisée et chimiquement préparée qu'est la nôtre actuellement. Quand on songe à la manière dont les gens de ma génération ont été élevés, ne se nourrissant que de produits du terroir, arrivés normalement à maturité, et la démagogie alimentaire actuelle qui fait que n'importe quel produit peut être obtenu en toute saison, en général après une maturité anormale, on ne peut pas ne pas se poser certaines questions. Je crois également que vous devriez faire une place particulière à l'influence du bruit dans la vie moderne, qu'il s'agisse de celui des maisons trop sonores ou des bruits extérieurs. »

Je crois, en effet, que ces deux questions mériteraient une attention toute spéciale du Congrès et le vote de motions précises à étudier ne serait pas inutile.

D'autant plus que l'idée progresse : de divers côtés on s'interroge sur le danger de certains traitements chimiques des plantes et des fruits, sur le mauvais pain qu'on nous impose, sur la nocivité des colorants.

Des enquêtes précises pourraient être menées à cet effet au cours de la prochaine année.

C. FREINET.

Notre enquête sur la valeur d'orientation de l'examen de 6^e

Nos camarades ont trouvé dans le N° 14 de l'Éducateur les questionnaires pour une enquête sur l'examen de 6^e : les uns s'adressent aux écoles primaires qui préparent à cet examen, les autres aux établissements du 2^e degré qui reçoivent ces enfants.

Il ne fait pas de doute que nos critiques et nos revendications n'aient quelque poids que si elles sont appuyées par des enquêtes le plus possible chiffrées.

Pensez à l'importance et à la portée d'observations méthodiques comme celles qui ont été apportées à notre journée de travail de Lyon par M. Caulier (Orientation Professionnelle).

Diffusez donc les éléments de notre enquête. Les résultats en seront précieux pour nos discussions de Bordeaux.

PRÉCISIONS apportées par M. CAULIER Orientation Professionnelle

Des élèves du lycée Ampère, à Lyon, ont été suivis de la 6^e à la 3^e (car ensuite différentes options les séparent) donc pendant 4 ans :

Nombre de points au concours	ont suivi normalement	ont suivi avec difficulté, redoublement	échec
entrée 6 ^e			
106 points	37 %	27 %	36 %
85 points	33 %	50 %	17 %

Donc, l'entrée en 6^e n'est pas un moyen de pronostic de réussite au lycée ; faible valeur à brève échéance.

Comparaison avec le quotient intellectuel de ces élèves :

Quotient intell.	%	ont suivi normal ¹	ont suivi av. difficulté	échec
126	19 %	67	33	—
121 à 125	16 %	60	20	20
116 à 120	19 %	16,5	50	* 33,5
111 à 115	25 %	12,5	37,5	50
110	21 %	—	28,5	71,5

* Il y a là un problème.